

MEXIQUE

La croissance du PIB par habitant n'a pas été suffisante pour réduire le très net écart de revenu par rapport à la moyenne de l'OCDE. Cet écart tient surtout à un déficit de productivité très marqué. Des réformes des retraites et de la fiscalité ont été entreprises ces dernières années et une réforme a été mise en œuvre récemment dans le secteur de la santé, mais de nouveaux progrès sont nécessaires, surtout dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Améliorer les résultats éducatifs dans l'enseignement primaire et secondaire

Le niveau d'instruction de la population est faible et les progrès restent lents d'une génération à l'autre. L'investissement en capital humain, tel que mesuré par la proportion du PIB consacré aux dépenses d'éducation, a augmenté cette dernière décennie et est aujourd'hui légèrement supérieur à la moyenne de l'OCDE, mais cette progression ne se reflète pas encore dans les résultats éducatifs. À en juger par les tests PISA, les résultats des élèves en sciences et en mathématiques sont les plus faibles dans la zone de l'OCDE. Cela nuit à la productivité.

Mesures prises : les mesures conditionnelles du programme *Oportunidades* comportent maintenant l'attribution de bourses aux jeunes de familles à bas revenu qui poursuivent des études dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. De nouvelles mesures sont prises pour moderniser les programmes. Des progrès sont accomplis dans l'évaluation des établissements scolaires et la publication de certains des résultats de cette évaluation.

Recommandations : dans la répartition des dépenses éducatives, favoriser davantage les dépenses non salariales et l'enseignement secondaire. Revoir le système d'incitation des enseignants en mettant en place une évaluation des performances. Renforcer encore l'enseignement technique et professionnel.

Réduire les obstacles à l'entrée dans les industries de réseau

La concurrence dans certains secteurs clés est entravée par des réglementations restrictives; dans d'autres secteurs, soit il n'y a pas de réglementations proconcurrentielles, soit ces réglementations ne sont pas efficaces ou restent inappliquées. Les télécommunications, l'électricité, les chemins de fer et les médias comptent parmi les secteurs où la concurrence est faible.

Mesures prises : le gouvernement a lancé un vaste réexamen des dispositions législatives et réglementaires afin de recenser et d'éliminer les restrictions inutiles à la concurrence. La Commission fédérale de la concurrence (CFC) a renforcé ses moyens d'analyse économique dans les affaires de concurrence.

Recommandations : alléger les réglementations qui restreignent la concurrence et faire en sorte que les réglementations proconcurrentielles favorisant l'entrée de nouveaux participants soient plus efficaces et puissent être mieux appliquées. Dans les chemins de fer, clarifier les règles de fixation des tarifs d'utilisation des voies et d'interconnexion. Dans les télécommunications, mettre en place un cadre juridique clair pour la fixation des tarifs d'accès, faciliter l'apparition de nouveaux types de réseau, dégroupier la boucle locale et réglementer efficacement les frais de terminaison pour les communications mobiles. Dans l'électricité, bien séparer la production du transport et élargir les compétences de la CFC pour les questions de concurrence concernant ce secteur.

Réduire les obstacles aux prises de participation étrangères

Il existe encore dans de nombreuses branches d'activité des restrictions à l'investissement direct étranger, qui entravent la concurrence, nuisent aux transferts de technologie et freinent l'innovation.

Mesures prises : aucune.

Recommandations : assouplir les restrictions à l'investissement direct étranger dans les services et les infrastructures, en particulier les télécommunications (téléphonie fixe), les transports terrestres intérieurs, la navigation côtière et les installations aéroportuaires.

Autres grandes priorités

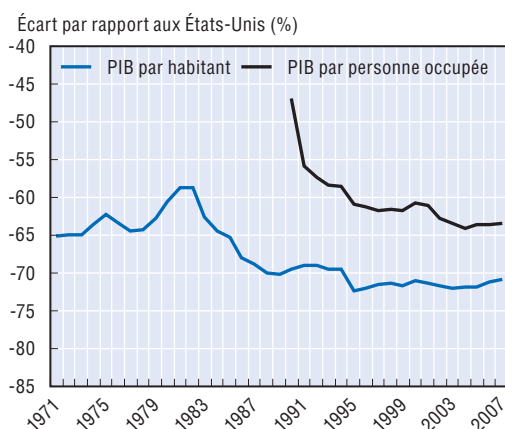
- **Réformer la société pétrolière à capitaux publics.** Améliorer la gouvernance de PEMEX en supprimant les contraintes liées à la législation sur les travaux publics qui s'appliquent à ses investissements, accroître la mobilité des travailleurs (au sein de l'entreprise) et renforcer les mécanismes de responsabilité afin d'assurer un fonctionnement efficace. Faciliter le partage des risques et des bénéfices avec d'autres entreprises pour pouvoir accéder aux nouvelles technologies nécessaires si l'on veut accroître la production.
- « **État de droit** ». Améliorer l'« État de droit » grâce à plus de transparence, à des droits de propriété plus clairs et à une application plus efficace et plus prévisible des lois.

MEXIQUE

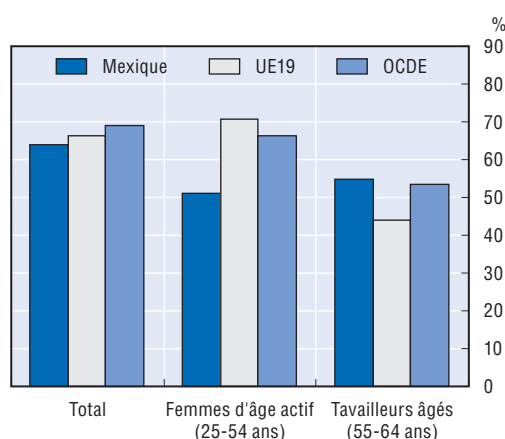
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

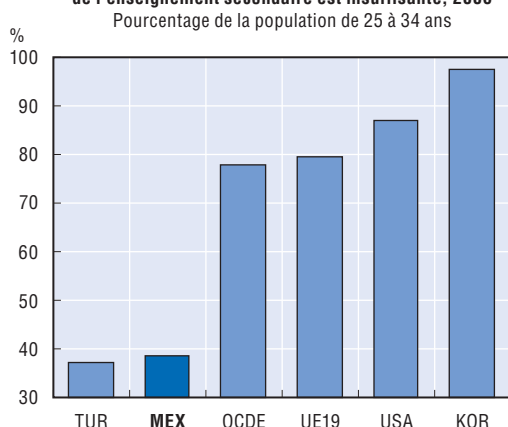
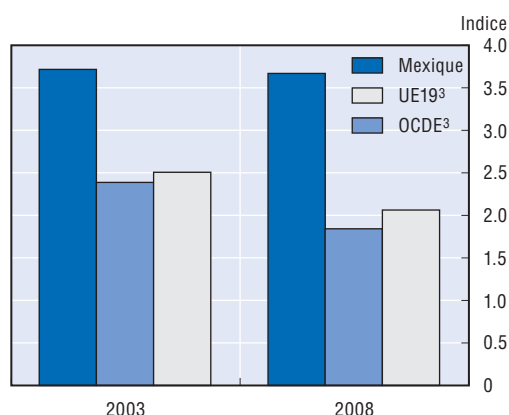
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	1.9	1.8	1.9
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.9	1.0	0.8
dont : Taux d'emploi	0.9	0.9	0.9
Nombre moyen d'heures travaillées	0.0	0.1	-0.1
Productivité du travail	0.9	0.8	1.1
dont : Intensité capitalistique
Productivité multifactorielle

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Peu de convergence du PIB par habitant et de la productivité malgré les écarts importants¹

B. Les taux d'emploi des femmes sont faibles, 2007




C. La part de la population ayant achevé le 2e cycle de l'enseignement secondaire est insuffisante, 2006

D. La réglementation des marchés de produits dans les industries de réseau est forte²

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.
3. À l'exclusion de la Grèce, de l'Irlande et de la République slovaque.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation*; graphique D : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/533826616320>